



La préfecture de l'Oti enregistre deux (2) cas de fièvre hémorragique de Lassa

Depuis quelques jours, les bruits courent que la fièvre hémorragique de Lassa, une maladie aigüe, virale, transmise à l'homme par des rats dont les urines ou les excréments ont contaminé des aliments ou des articles ménagers, connue au Bénin voisin, serait arrivée au Togo par la ville de Mango.

Le ministère de la Santé et de la protection sociale, dans un communiqué, indique qu'au cours de la semaine du 7 au 11 mars 2016, le district sanitaire de l'Oti (plus de 500 km au nord de Lomé) a notifié deux (2) cas de fièvre hémorragique du virus de Lassa.

Dans son document, le ministère profite de l'occasion pour tenir informée la population sur cette nouvelle maladie.

Le virus qui transmet la fièvre de lassa peut aussi se transmettre d'homme à homme par contact direct avec le sang, l'urine, les excréments, les vomissures ou autres sécrétions biologiques d'une personne malade, indique le communiqué.

Les symptômes de ce type de fièvre chez l'homme sont les maux de tête, de gorge, une toux, des nausées, des vomissements, une diarrhée, des douleurs musculaires, thoraciques, des saignements et ayant des contacts avec des antécédents.

Le ministre Moustapha Mijiyawa rappelle que la fièvre à virus Lassa, tout aussi mortelle, est cependant guérissable.

« Plus tôt le malade est amené au centre de santé, plus il a la chance de guérir », ajoute le communiqué.

Des mesures simples permettent de l'éviter : se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, ne pas toucher ni transporter le corps de personnes mortes de fièvre de Lassa ou de causes inconnues, éviter que les rongeurs pénètrent dans les habitations, conserver les céréales et plus généralement les denrées alimentaires dans des contenants résistants aux rongeurs, éliminer les ordures loin des habitations, maintenir la propreté à l'intérieur des habitations, éviter la consommation et la manipulation des rongeurs, éviter tout contact avec le sang ou autre liquide biologique d'un malade.

Le service en charge de prendre en compte des personnes présentant les signes de cette maladie est joignable au numéro vert, 111.